


Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

N° : 08121101 / 1
 Valable jusqu'au : 17/12/2018
 Type de bâtiment : Bâtiment industriel
 Année de construction : < 1975
 Surface habitable : 415 m²
 Adresse : 20, chemin de la Madrague Ville 13015
 MARSEILLE 15

Date : 17/12/2008
 Diagnostiqueur : Jérôme LAGORCE
 Certifié(e) par : AFAQ le : 17/07/2008
 LAGORCE DIAGNOSTICS - AIX EN PROVENCE
 Tél. : 06 17 50 36 40
 Signature : 

ANNEXE N° 13
 ANNEXÉE A LA MINUTE D'UN
 ACTE REÇU EN DROIT
 PAR LE NOTAIRE SOUSSIGNÉ

signature_technicien

Propriétaire :
 Nom : SCI SM 67
 Adresse : 18, allée Spach 67000 STRASBOURG

Gestionnaire ou syndic (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des factures d'énergie des années 2006 à 2008, prix des énergies indexés au 15/08/2006

	Moyenne annuelle des relevés ou factures	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie (TTC)
	par énergie dans l'unité d'origine (s'il est disponible)	par énergie en kWh _{EF}	en kWh _{EP}	
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE tous usages	Electricité : 151696 kWh	151696 kWh _{ef}	391377 kWh _{ep}	14186 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire)

Pour les consommations totales d'énergies

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Pour les consommations totales d'énergies

Consommation réelle : **943 kWh_{EP}/m².an**

Estimation des émissions : **30 kg CO₂/m².an**

Bâtiment économe



51 à 90 **B**

91 à 150 **C**

151 à 230 **D**

231 à 330 **E**

331 à 450 **F**

451 à 590 **G**

591 à 750 **H**

> 750 **I** **943**
kWh ep/m².an

Bâtiment énergivore

Bâtiment

Faible émission de GES

≤ 5 **A**

6 à 10 **B**

11 à 20 **C**

21 à 35 **D**

36 à 50 **E**

80 à 110 **G**

111 à 145 **H**

> 145 **I**

Forte émission de GES

Bâtiment

30
kg eqCO₂/m².an

Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs :	Système :	Système :
Toiture :	Emetteurs :	
Menuiseries :		
Plancher bas :		
Energies renouvelables	Quantité produite localement	$kWh_{EP}/m^2.an$

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquées par les compteurs ou les relevés.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

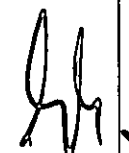

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

CONSEILS POUR UN BON USAGE

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage ...

Gestionnaire énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise



Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration

Remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants au minimum dans les pièces principales.

COMMENTAIRES :

Les éléments des étiquettes « Consommations énergétiques » et « Emission gaz à effet de serre » sont donnés à titre indicatif compte tenu du fait que les factures EDF analysées ne différencient pas les utilisations des énergies selon qu'elles sont destinées au chauffage des bureaux administratifs ou à l'alimentation des groupes froid.

Compte tenu de l'activité de la personne morale installée dans les locaux, grossiste en viandes, l'immense majorité des énergies consommées est dévolue à la production de froid.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

CERTIFICAT DE COMPETENCES

CERTIFICAT DE COMPETENCES



Opérateur Technique de Diagnostic Immobilier
AMIANTE
Repérage et diagnostic amiante

Nom : **LAGORCE**
Prénom : **Jérôme**
N° : **ODI/AM/08109099**
Délivré le : **17/07/2008**
Expire le : **16/07/2013**



CERTIFICAT DE COMPETENCES



Opérateur Technique de Diagnostic Immobilier
DPE
Diagnostic de performance énergétique

Nom : **LAGORCE**
Prénom : **Jérôme**
N° : **ODI/DPE/08109099**
Délivré le : **17/07/2008**
Expire le : **16/07/2013**



CERTIFICAT DE COMPETENCES



Opérateur Technique de Diagnostic Immobilier
TERMITES
Etat relatif à la présence de termites

Nom : **LAGORCE**
Prénom : **Jérôme**
N° : **ODI/TER/08109099**
Délivré le : **17/07/2008**
Expire le : **16/07/2013**



CERTIFICAT DE COMPETENCES



Opérateur Technique de Diagnostic Immobilier
PLOMB
Constats de risque d'exposition au plomb

Nom : **LAGORCE**
Prénom : **Jérôme**
N° : **ODI/PB/08109099**
Délivré le : **17/07/2008**
Expire le : **16/07/2013**



ATTESTATION D'ASSURANCE



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT : HA RCP0080497

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : LAGORCE DIAGNOSTICS
5 RUE DES ALLUMETTES
13090 AIX EN PROVENCE

Assuré : LAGORCE DIAGNOSTICS
5 RUE DES ALLUMETTES
13090 AIX EN PROVENCE

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnosticteurs Immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Activité principale : Diagnostic amiante avant vente

Autres activités : Diagnostic amiante avant travaux ou démolition / Diagnostic termites / Dossier technique amiante / Etat parasitaire / Exposition au plomb (CREP) / Loi Carrez / Risques naturels et technologiques / Diagnostic de performance énergétique / Diagnostic gaz / Recherche de plomb avant travaux.

DATE D'EFFET

Le contrat prend effet le 29 Septembre 2008.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance, des Conditions Générales N° RG1008 et d'(des) module(s) n° DIA0807 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnosticteurs immobilier", n° RCE1005 et n° RJP1008

Les garanties sont subordonnées au paiement de la prime d'assurance pour la période du 29 Septembre 2008 au 28 Septembre 2009

Fait à Paris, le 10/10/2008
Pour les Assureurs



RCP0080497
10/1008 14:53

19 rue Louis le Grand - 75002 Paris - Tél : 01 53 21 42 82 - Fax : 01 53 20 01 20 - N° ORIAS 07 008 739
S.A. R.L. au capital de 1 524 403,17 Euros - R.C.S Paris B421 121 090 00038 - N° TVA Intracommunautaire FR03401121050
Page 1/2